

## Saunac et Cambran, à l'aube du XXème siècle

Initialement composée des quartiers de Saunac et d'Arzet, la commune est jumelée à celle de Cambran suite à une ordonnance de Louis XVIII du 9 juin 1824.

Elle s'étend sur 1 328 hectares, enjambant le Luy de France, au sud-ouest de Dax, chef-lieu du canton et d'arrondissement.



*La place publique*

### Population

Sa population est relativement stable comme le montrent les derniers recensements :

années de recensement	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
population municipale	878	930	939	941	892	886	911	909

Lors du dernier dénombrement, en 1911, la population se décompose ainsi :

21 nourrissons nés durant l'année 1910 et début 1911 (jusqu'au 31/03)

324 enfants et adolescents (de 2 /19 ans)

246 jeunes adultes (de 20/39 ans)

195 adultes d'âge mûr (40/59 ans)

123 personnes âgées de plus de 60 ans.

La population de la commune est disséminée sur l'ensemble du territoire, les commerçants et artisans étant toutefois davantage présents dans le bourg. (Données de 1911.)

Saunac compte 473 habitants se répartissant en deux secteurs :

le bourg (limité par le Luy et la voie ferrée), avec 16 maisons où vivent 19 ménages, pour un total de 63 personnes

et Saunac au-delà du Luy, avec 85 maisons où vivent 95 ménages, pour un total de 410 habitants

Cambran comporte 196 habitants, répartis en 41 familles habitant 41 maisons.

Arzet, comptabilise 42 maisons pour 45 ménages et une population de 240 habitants

## Vie économique

L'activité dominante est l'agriculture. Le relevé des professions sur les listes du recensement de 1906 et 1911 et sur celle d'émargement aux élections départementales de 1913 (sur laquelle n'apparaissent ni les hommes de moins de 21 ans ni les femmes qui n'obtiendront le droit de vote qu'en 1945) montre sa prépondérance.

Professions	Recensement de 1906	Recensement de 1911	Liste électorale de 1913
Aubergistes	2	3	7
Boulangers	3	2	1
Brodeuses		2	
Buralistes			1
Cantonniers	2	3	2
Carriers	7	11	7
Charpentiers	12	12	12
Charrons	1	2	1
Chasseurs Pêcheurs		1	
Chiffonniers		2	
Cochers / Chauffeurs	2	4	2
Coiffeurs		1	
Colporteurs			1
Cordonniers			1
Couturières	19	15	
Cultivateurs	214	220	178
Domestiques	52	42	14
Ebénistes	1		1
Entrepreneurs	1	1	2
Etudiants			2
Facteurs		2	1
Forgerons	4	3	2
Garde-barrières, employés du Tram	1	3	
Garde-forestiers	1	1	1
Gendarmes			1
Instituteurs	2	2+1 retraité	1+1 retraité
Jardiniers	3	5	2
Journaliers	1		
Maçons	10	11	7
Maire + adjoints			2
Manœuvres	1	1	
Maquignons		1	
Marchands	2	3	
Médecins			1
Ménagères	251	236	
Mendiant(e)s	2		
Meuniers	5	2	2
Ouvriers / Ouvriers agricoles	37	12	19
Potiers	3	2	3
Prêtres	1	1	1
Propriétaires et rentiers	4	5	13
Régisseurs	1	1	1
Résiniers	3	3	3
Retraités			3
Sabotiers	3	2	2
Scieur de long		1	1
Soldats			10
Taillieurs	2	3	1
Tisserandes		1	
Vachers		1	

Le mode d'exploitation de la terre est quasi exclusivement le métayage.

La définition du mot métayage (« moitoyage » sous sa forme ancienne attestée vers 1155) nous indique alors un partage par moitié. On rencontre le mot : « métairie » vers 1600 et le mot : « métayage » vers 1840. Apparu en France au XIII<sup>ème</sup> siècle, le métayage sera partout en recul au XIX<sup>ème</sup> siècle sauf dans les Landes, notamment en Chalosse.

La terre appartient en grande partie à des notables ruraux résidant ou non dans les villages ainsi qu'à quelques propriétaires exploitants.

Elle est travaillée par des métayers, paysans sans terre cultivant la terre du propriétaire sur les bases d'un contrat prévoyant le partage des récoltes, le paiement de redevances et l'acceptation de certaines corvées.

Le propriétaire fournit la terre, les bâtiments, une partie ou la totalité du cheptel, de l'outillage, des engrais. Le métayer verse ensuite à son bailleur une part des produits proportionnelle aux rendements. En outre, il doit s'acquitter plusieurs fois dans l'année de

redevances : oies, poulets, partie du cochon...

Les métairies ont le plus souvent de petites superficies, moins de 10 hectares.

Chaque métairie vit en autarcie, repliée sur elle-même.

Céréales, vignes (en régression toutefois depuis les ravages du phylloxéra), plantes fourragères, prés, bois, bétail, sont les divers éléments que comporte toute exploitation.

Le bétail joue un rôle important, pour le travail de la terre, pour l'alimentation de la famille ou pour le bénéfice qu'on en tirera lors de sa vente. Le samedi, jour de marché, on amène à Dax bestiaux, volailles, œufs, produits du potager et du verger.

L'argent ainsi gagné permettra de s'approvisionner en produits de première nécessité.

Avant 1914, en Chalosse, les conditions de vie sont dures. Les grands propriétaires ont des dizaines de métairies. La vie de tous les jours du métayer est marquée :

par une alimentation peu abondante et déséquilibrée,

par un travail pénible et aléatoire,

par des déménagements fréquents, à la recherche d'un meilleur bailleur, d'une meilleure terre ou d'une maison plus grande et plus adaptée à l'évolution de la cellule familiale.

Le métayer est pauvre. Il subit les intempéries et les mauvaises récoltes. Son habitat est vétuste et insalubre.

Les métairies sont souvent louées pour trois ans. Le congé est donné au métayer le 24 juin pour le 11 novembre suivant.

Le métayage ne sera définitivement abandonné qu'après la seconde Guerre Mondiale en 1946 avec la transformation du métayage en fermage.

Voici la lettre adressée par le propriétaire à son métayer de Sagnac et Cambran, Mr Raymond LAGNET (soldat n°202) :

*Vieux Boucau, le 7 novembre 1921*

*Mon cher Raymond,*

*Suite à l'entretien que vous avez eu avec Sylvain Barreyre, il est donc bien entendu que vous quittez notre métairie de Dieuziere, sise dans la commune de Sagnac et Cambran, quartier d'Arzet, et cela pour le 11 novembre 1922.*

*A cet effet, je vous envoie le congé par Me Madray, huissier à Dax, et en même temps je lui ferai constater le mauvais état de la jeune vigne plantée en mars 1921, chose que vous avez bien voulu car vous n'avez pas craint d'y faire dedans pommes de terre, betterave, maïs, etc, etc ; pourtant nous vous l'avions bien défendu.*

*Et toutes ces récoltes pour votre profit.*

*Il en résulte donc que la vigne est en très mauvais état.*

*Alors je tiens à vous dire que durant l'année que vous allez encore passer dans notre métairie, si vous n'entretenez pas la vigne comme vous devez le faire, ainsi que les autres terres, je ferai à nouveau passer l'huissier et je vous ferai payer en entier l'achat de la vigne en question, et après expertise de toutes les terres, j'exigerai d'autres réparations. Pour cela, je me retiendrai sur vos récoltes.*

*Vous voilà donc prévenu. J'ose croire que nous n'en arriverons pas à ces mesures et que vous ferez votre possible pour nous laisser la métairie en parfait état.*

*Recevez, mon cher Raymond, l'assurance de mon meilleur sentiment.*

*Signé : Bacheré*

Cette vie de labeur est assumée par le métayer grâce à une solidarité très importante. La mécanisation étant quasi inexistante, l'entraide entre voisins est de rigueur pour tous les gros travaux : fenaison, moisson, vendange, « despourguère »... Ces rassemblements sont l'occasion de veillées festives rendant la vie un peu moins austère.



## Bâtiments publics



Certains bâtiments publics situés actuellement dans le bourg, existaient déjà à l'époque, mais en plus petit nombre, et avec parfois des fonctions différentes :

L'église évidemment, dont l'origine remonte au 11<sup>e</sup> siècle;

La Mairie qui servait autrefois de presbytère;

L'école primaire regroupait côté Nord et au rez de chaussée l'école des garçons, la Mairie au 1<sup>er</sup> étage, et le logement de l'institutrice au Sud;

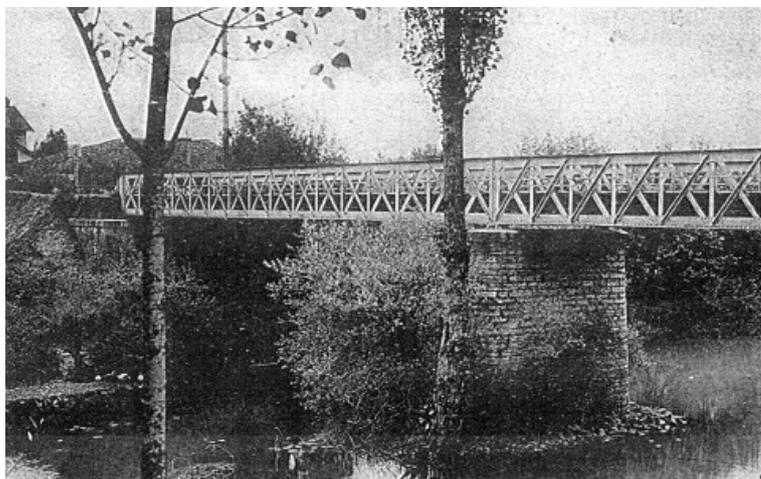
L'école des filles occupait la salle de réunions actuelle et jouxtait le logement de l'institutrice.

Quant à la place du kiosque, elle servait de place publique pour les réjouissances populaires.

*L'école des garçons avec la mairie à l'étage.*

## Voies de communication

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la nouvelle route (actuellement nommée avenue de la République) était terminée. Elle conduisait au pont métallique de type Eiffel enjambant le Luy, qui remplaçait l'ancienne passerelle. Cette route était reliée à l'église par une voie perpendiculaire bordée de jeunes marronniers.



*Le pont du bourg*

Le chemin de fer, ligne Dax-Puyoo, témoin de la modernisation, traversait et traverse toujours la commune.

La compagnie du Midi avait initialement installé une halte à Saugnac, au niveau du bourg; mais devant le peu de fréquentation avait décidé une dizaine d'années plus tard de la fermer. En 1912, un important besoin de sable s'est avéré nécessaire pour doubler la voie ferrée.

La Compagnie du Midi décide alors d'ouvrir une carrière près du cimetière de Saugnac et installe un aiguillage afin de permettre le chargement des wagons. Un poste de cantonnement fonctionnera là jusqu'en 1920.

Jusqu'à ces dernières années, un petit étang, près du cimetière, témoignait de cette importante excavation. Il est aujourd'hui comblé.



*La voie du tram devant la ferme Bergay (E9 sur le plan précédent)*

Autre témoin des avancées technologiques de cette période, le Tram à vapeur Chalosse Béarn reliant Amou à Dax. Il fonctionne depuis avril 1909.

Il traverse Saugnac et s'arrête à la gare située près du carrefour Coran.

En venant d'Amou, la voie unique longe la D15 sur l'accotement droit.

C'est un progrès considérable, plus rapide et moins fatigant que les déplacements à pied ou tiré par un animal. Le succès est immédiat.

Trois allers et retours sont prévus tous les jours à partir de 1910, avec un trajet supplémentaire pour le marché de Dax, le samedi.

Lorsque le convoi patine, surtout en montée (côte de Plaisance), il n'est pas rare de faire descendre les voyageurs et de faire pousser les plus « costauds ».

La guerre de 14/18 modifie les trajets et de mars 1915 à novembre 1918, les voies sont réquisitionnées par les autorités militaires pour le transbordement des pierres concassées en provenance de la carrière de Gaujacq. Ces pierres servent de matériaux de construction pour les besoins du front.

Après la guerre, le trafic reprend de plus belle, mais le fonctionnement du tram s'arrêtera définitivement en 1937, concurrencé par les autobus.

## Vie municipale

Lors des élections municipales du 5 mai 1912, le maire sortant Adrien CASSEN ne se représente pas. Les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre d'inscrits : 310  
Nombre de votants : 272  
Majorité absolue : 137

Sont élus :

BERNADET Victor, conseiller sortant, 225 voix,  
CASSEN Emile, propriétaire, 224, (soldat 44),  
DUPIN Henri, propriétaire, 207,  
POUYMAYOU Jean, conseiller sortant, 201,  
HARRAN Paul, conseiller sortant, 185,  
LE DESCHAULT DE MONREDON Elophe, propriétaire, 181,  
MARSAN Romain, conseiller sortant, 178,  
DESSARPS Zacharie, conseiller sortant, 176,  
BELIN Jean Baptiste, conseiller sortant, 172,  
DAULET Etienne, conseiller sortant, 171,  
LATRUBESSE Marcelin, conseiller sortant, 156,  
HOTS Henri, conseiller sortant, 147,

Les voix se sont également portées sur :

DARRIGADE François, conseiller sortant, 131, (soldat 78),  
GAYON Jean Baptiste, propriétaire, 129,  
LABERNEDE Jean Baptiste, propriétaire, 105,  
LABASTE Rémy, cultivateur, 81, (soldat 177),  
MAUHE Jean Baptiste, aubergiste, 48,  
CASTETS Rémy, cultivateur, 35,  
GETTEN Léon, propriétaire, 33,  
PAYSAN Félicien, cultivateur, 30, (soldat 286),  
MOTHES Jean Baptiste, potier, 29,  
DARETS Aristide, propriétaire, 24,  
LAFOURCADE Jean, cultivateur, 24,  
BARETS Aristide, cultivateur, 23,  
CESTAC Jean, cultivateur, 20,  
DUCAMP Rémy, entrepreneur, 18,  
PUSSACQ aîné, cultivateur, 18, (soldat 304),  
DESCLAUX Auguste, boucher, 8,  
LALANNE Philippe, coiffeur, 7,  
GETTEN Ernest, propriétaire, 7, (soldat 151),

Le 19 mai 1912, le conseil municipal, nouvellement élu, se réunit pour l'élection du maire et d'un adjoint :

Ont obtenu :

M. CASSEN Emile, 10 voix, élu maire,  
M. DESSARPS Zacharie, 1 voix,  
M. HARRAN Paul, 1 voix.

M. DAULET Etienne, 8 voix, élu adjoint,  
M. Le DESCHAULT de MONREDON Elophe, 2 voix,  
M. LATRUBESSE Marcelin, 1 voix,  
M. HARRAN Paul, 1 voix.



## Pendant la guerre

Les hommes partis pour le front, les femmes vont subvenir aux besoins de la famille. Elles seront présentes sur tous les fronts... c'est le cas de le dire. Des champs aux usines, des écoles aux bistrotts, au chevet des blessés, elles permettront au pays épuisé par la guerre de continuer à produire.

Les soldats ne manquent d'ailleurs pas, dans leurs lettres, de leur donner consignes et recommandations.

L'absence des hommes, mobilisés, perturbe l'ensemble du fonctionnement de la commune, jusqu'à son administration... (Délibération du 13 décembre 1914)

« ... Considérant que la commune ne peut rester sans secrétaire de mairie, le précédent étant mobilisé, vote à cet effet pour l'institutrice nommée en remplacement de Monsieur Décla pour enseigner les garçons, la somme de cinq francs par mois pour indemnité de logement, et la nomme secrétaire pour la durée des hostilités avec les mêmes honoraires alloués à Monsieur Décla... » (Jean dit Edmond DECLA, soldat n°86).

Malgré leurs efforts, les femmes ne peuvent pas toujours subvenir aux besoins de leur famille. Dès le 15 août 1914, le Conseil Municipal de Saugnac et Cambran prend des mesures pour faire face aux situations les plus dramatiques.

« ... Le Président soumet au Conseil Municipal une liste de familles nécessiteuses dont le chef a été mobilisé et propose de leur venir en aide.

Le Conseil Municipal, vu la situation malheureuse de familles indigentes formant cette liste, considérant qu'il y a urgence à leur porter secours pendant la durée de la guerre, vote à cet effet la somme de deux cents francs à prendre sur les fonds libres de la commune et destinés à donner des bons de pain aux plus nécessiteux... »

Moins d'un mois plus tard, le 6 septembre, l'Assemblée Communale prend une nouvelle délibération liée à la Guerre :

« ...Le Conseil, considérant que la commune de Saugnac et Cambran doit être inscrite en tête de la liste communale de souscription en faveur de la section de Dax de la Croix-Rouge française afin de permettre à cette société d'assurer d'une façon efficace ses soins aux blessés français, vote à cet effet la somme de cent francs... »

La Municipalité de Saugnac et Cambran prendra d'autres délibérations au cours de ces quatre ans de conflit pour améliorer le sort des soldats et pour contribuer à l'effort de guerre :

Le 17 février 1918 : « ... Considérant que la commune de Saugnac et Cambran doit être inscrite pour la souscription en faveur des prisonniers landais en Allemagne afin de permettre à ce comité d'assurer d'une façon efficace l'envoi des colis à nos frères landais que leurs bourreaux laissent mourir de faim, vote à cet effet la somme de cinquante francs... »

Le 29 juin 1918 : « ... Le Conseil approuve la délibération prise le 27 juin dernier par la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance qui demande à prélever sur ses fonds disponibles la somme de deux mille francs pour les transformer en Bons de la Défense Nationale... »

Le 3 novembre 1918 : « ...Le Conseil, considérant que la commune possède un capital disponible improductif, qu'il est du devoir des municipalités de contribuer à la victoire de la France en mettant à sa disposition les sommes disponibles, décide de contribuer à l'emprunt pour une somme lui permettant d'obtenir deux cents francs de rente... »

## Après la guerre

Avec la fin du conflit, la vie reprend doucement à Saugnac et Cambran. Chacun essaie de retrouver sa place dans la communauté mais les blessures sont vives...

La Première Guerre Mondiale a favorisé un important brassage social. Les paysans et ouvriers landais ont été confrontés à d'autres modes de vie. Dans les tranchées, les soldats ont échangé des idées, tant politiques que techniques. Juste après la guerre, éclatent dans les Landes des grèves d'ouvriers et la révolte des métayers.

Diverses revendications prennent corps et l'agitation populaire s'étend rapidement à toute la Chalosse. Elle aboutira à la création d'un syndicalisme paysan et favorisera l'amélioration du sort des colons. Les conditions de partage des récoltes seront plus avantageuses et, peu à peu, redevances en nature et corvées seront abandonnées.

Le Conseil Municipal est renouvelé en 1919. Il se compose dorénavant de : CASSEN Emile, Le DESCHAULT de MONREDON Elophe, BERNADET Victor, POUYMAYOU Jeanti, MARSAN Graciet, BELIN Jean Baptiste, LATRUBESSE Charles, HARRAN Paul, GETTEN Ernest, DUPIN Henri, COUTEILS Eloi, POTIER Vincent.

Le 10 décembre 1919, Emile CASSEN retrouve son fauteuil de maire, avec pour adjoint Jeanti POUYMAYOU.

C'est cette municipalité qui vote, comme dans toutes les villes et villages du pays, la construction d'un monument à la gloire de ses enfants morts pour la France. Pour perpétuer leur souvenir, le nom de ces soldats est gravé dans la pierre.



Le monument est inauguré le 25 Novembre 1923, en présence des Anciens Combattants, des Pupilles de la Nation, des enfants des écoles et de toute la population.

A cette occasion, Mr CASSEN, ceint de son écharpe de Maire, prononce le discours suivant :

*« Au nom du Conseil Municipal, j'ai l'honneur de confier à la population de Sagnac ce monument élevé à la gloire de ceux qui pendant 4 ans ont combattu pour la plus noble des causes et plus particulièrement aux enfants de cette commune Morts pour la France.*

*C'est aux accents de chants patriotiques et guerriers que les premiers jours d'août 1914, tous les Français en âge de tenir un fusil, se rendaient à la frontière, former avec leurs poitrines un rempart contre l'Allemand envahisseur.*

*Pendant quatre ans, dans une lutte incessante et acharnée, sans précédent dans l'histoire, ces soldats de France offrirent chaque jour en holocauste leur vie, pour la justice et pour l'humanité.*

*1 million 500 000 d'entre eux sont tombés pour la défense du sol sacré de la patrie, et parmi eux, 30 enfants de cette commune, 30 braves paysans de Sagnac, que nous avons tous connus et aimés.*

*Certes leurs noms sont plus profondément gravés dans nos cœurs que dans cette pierre, mais le temps passe et emporte peu à peu avec lui le souvenir.*

*C'est pour perpétuer ce souvenir parmi vous... chers enfants, que partout, dans la grande ville comme dans le plus humble des villages se dressent des monuments où les noms de nos héros, de nos martyrs puis-je dire sont écrits en lettres d'or.*

*N'oubliez jamais ce que vous leur devez. En vous délivrant du pire des esclavages, ils vous ont donné le plus noble des exemples. Ainsi, chaque fois que vous passerez devant ce monument, ayez une pensée d'admiration, d'amour et de reconnaissance pour ceux qui ont rougi de leur sang le drapeau tricolore et qui ont fait le sublime sacrifice de leur vie pour la défense de nos institutions et de nos libertés. »*

Rappelons ici les noms des 56 Enfants de Sagnac et Cambran Morts pour la France. Seulement 31 sont portés sur le Monument au Morts de notre commune; pour les autres nous précisons le lieu où ils ont été déclarés et inscrits.

BADET Joseph (Narrosse)	LABERNEDE Gaston François
BAYLE Simon dit Victor	LABERNEDE Paul René
BEGU Jean	LABOUBEE Auguste (Narosse)
BERCUINGT Eugène (Gaas)	LABOUBEE Henri Jules
BERDOYES François	LABOUBEE Henri Justin
BERNADET Ferdinand (Carmasac)	LACAMEZURE Justin (Bordeaux)
BROCAS Jean (Dax)	LACAMEZURE Marcel (Bénesse-lès-Dax)
CASTAGNET Bertrand Pierre	LAFaurIE Pierre (Hinx)
CAZAUX Léon	LALANNE Augustin (Saint Paul lès Dax)
DARJO Léopold	LALANNE Paul
DARMANDIEU Rémy Jean	LAMAGNERE Joseph (Narrosse)
DARTAGNAC Henri (Narrosse)	LATOUR Jean Fernand
DELAS Benoît dit Jules (Goos)	LAUGA Jean Paul
DELAS Jean Pierre (Goos)	LAVIELLE Augustin (Clermont des Landes)
DESCLAUX TREMOULET Jean François (Sort en Chalosse)	LESFAURIES Henri
DISABO Jean Auguste	LESFAURIES Jean (Pouillon)
DUCASSE Gustave Jean	LUCAT François (Pouillon)
DUCASSE Jean	LUCAT Pierre (Pouillon)
DUCAU Rémi (Arcachon)	MINE Pierre Alphonse
DUMONT Antoine (Tercis)	MINE Rémy
DUTEN Victor	NARBey Augustin
DUVIGNAU Joseph (Pouillon)	NOGARo Henri
GASSIOT Jean (Bordeaux)	PAYSAN Alphonse
GATUINGT Jean	PAYSAN Hippolyte
GUICHEMERRE Julien	PAYSAN Joseph
HOTS Léon	POUYMAYOU Michel
LABARRIERE Justin (Hinx)	PUSSACQ Isidore
LABARRIERE Pierre (Hinx)	SIBE Jules (Mimbaste)



Le 8 mai 2014, une cérémonie coordonnée par M. Pascal Sophys, vice-président délégué des prisonniers de guerre CATM, a regroupé de très nombreuses associations d'anciens combattants pour rendre hommage aux Poilus de Sagnac et Cambran en présence des autorités militaires du département : le lieutenant-colonel Nathalie Gass, déléguée militaire départementale, le colonel Jean Pierre Brethes, M. Paul des Andréis, directeur de la délégation des Landes de l'Office National des Anciens Combattants, le commandant Journé, du Service Départemental d'Incendie et de Secours, le major Vittot, de la brigade de gendarmerie de Dax, l'officier supérieur adjoint de l'Ecole d'Aviation Légère de l'Armée de Terre...